

La société civile et l'environnement post-uranium à Mounana : un militantisme expert au service de la vérité (2009-2010)

Dr Robert Edgard NDONG
Chargé de recherche,
IRSH-CENAREST, Libreville (Gabon)
edgardndong@yahoo.fr

Introduction

Selon les Nations unies, la société civile désigne :

Le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur les considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique : groupements communautaires, organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, groupements d'obédience religieuse, associations professionnelles et fondations privées¹.

À travers le monde, la société civile intervient dans plusieurs domaines. Au nombre de ceux-ci, il y a l'environnement. C'est ainsi qu'au Gabon, l'environnement post-uranium de Mounana, localité de la province du Haut-Ogooué au sud-est du pays, va se trouver au cœur de l'expertise des acteurs de la société civile. Laquelle expertise est motivée par le fait que, pendant trente-huit années (1961-1999), sous l'égide de la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF), l'exploitation de l'uranium a considérablement altéré l'environnement de cette ville. De 1997 à 2003, la COMUF y a effectué des réparations environnementales. Curieux de connaître par eux-mêmes l'état de l'environnement post-uranium à Mounana, les acteurs de la société civile mènent des enquêtes entre 2009 et 2010. Comment les acteurs de la société civile s'y prennent-ils pour expertiser l'environnement post-uranium à Mounana et que révèlent leurs enquêtes ? L'ambition de cet essai est de montrer que les enquêtes des acteurs de la société civile s'adosent à des méthodologies éprouvées et mettent en lumière les restes non négligeables de l'uranium dans l'environnement de Mounana. Rendue possible grâce à l'exploitation de sources audiovisuelles, écrites et numériques, la réflexion comporte deux axes. Le premier présente les acteurs préoccupés par l'état de l'environnement post-uranium de Mounana. Le second souligne que l'expertise de la société civile met en exergue un environnement radiologiquement marqué, présentant des risques sanitaires pour la population.

1. Perspective Monde. Outils des grandes tendances mondiales depuis 1945, <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?idictionnaire=1631> (Consulté le 2/07/2021).

1. Les acteurs préoccupés par l'état de l'environnement post-uranium de Mounana

Dans la première décennie du XXI^e siècle, plusieurs acteurs de la société civile, physiques et moraux, se sont intéressés à l'état de l'environnement post-minier à Mounana. Au nombre de ceux-ci, il y a Dominique Hennequin, la Commission de recherches indépendantes et d'information sur la radioactivité (CRIIRAD) et de Brainforest.

Dominique Hennequin est un journaliste d'investigation. De 2008 à 2009, il s'est intéressé à l'environnement post-uranium à Mounana. Les résultats sont consignés dans un film documentaire².

La CRIIRAD est une association française née d'une réaction citoyenne dans la tourmente de ce que Libération a appelé, dans sa « Une », « Le mensonge radioactif³ » de l'État sur les retombées de l'accident nucléaire de Tchernobyl sur le territoire français. Face à la désinformation de l'information par les services étatiques, une centaine de personnes décident, en réunion, le 15 mai 1986 au Teil — une commune du département de l'Ardèche, au sud-est de la France —, la création de la CRIIRAD. Ses statuts sont déposés en préfecture le 28 mai de la même année. Les autorités prennent acte de sa création par récépissé daté du 3 juin 1986. Cette association a pour objet la « Recherche d'informations sur tout ce qui concerne la radioactivité dans l'environnement; information du public et des groupes constitués; création d'un laboratoire d'analyse habilité à effectuer toutes investigations à son initiative et à effectuer des prestations de service pour des tiers⁴. » Elle possède, depuis septembre 1986, un laboratoire d'analyse, un outil essentiel qui lui permet de rechercher les pollutions, d'évaluer l'impact des installations nucléaires et médicales, de contrôler les aliments et les objets quotidiens⁵. Localisé à Valence, dans la Drôme, le laboratoire dispose de :

- équipe scientifique (ingénieur en physique nucléaire, ingénieur environnement, ingénieur géologue, technicien spécialisé, PCR, technicien métrologue, préparatrice)
- matériel de mesure de radioactivité : scintillomètres, spectromètre gamma (*in situ* et au laboratoire), dosage d'émetteurs bêta par scintillation liquide, métrologie du radon, etc.
- agréments de l'Autorité de sûreté nucléaire (française) pour le contrôle de la radioactivité de l'environnement (sols, sédiments, eau, chaîne alimentaire, végétaux)
- agréments ministériels pour les contrôles de radon dans les Établissements recevant du public⁶.

2. Dominique Hennequin, Uranium. L'héritage empoisonné, film, 2009, 56 minutes.

3. Voir *Libération* du 12 mai 1986, p.1.

4. CRIIRAD, La Criirad fête ses 20 ans, p. 2.

5. CRIIRAD, « Moyens », www.criirad.org/association/moyens.html (consulté le 21 janvier 2018).

6. CRIIRAD, La Criirad fête ses 20 ans, 2006, p. 2.

Brainforest est, quant à elle, une organisation non gouvernementale de droit gabonais. Créée en 1998, elle travaille sur la problématique Forêt — Environnement dans une double perspective d'appui sur le terrain et de suivi des politiques publiques. Sa philosophie s'articule autour de la prise en compte de l'interdépendance dans l'analyse des problèmes environnementaux et sociaux, la participation des populations locales (Bantu et Communautés Autochtones «Pygmées») aux divers processus favorisant la reconnaissance de leurs droits, la promotion du développement communautaire et la prise en compte des spécificités des Peuples Autochtones. En un mot, l'ONG gabonaise travaille sur des idéaux centrés sur la gestion durable des ressources naturelles. Son approche stratégique s'appuie sur :

- un travail participatif et en réseau sur la base de partenariats avec les Organisations de la Société Civile, les communautés locales, les services techniques des administrations publiques concernées et divers experts intervenants dans nos domaines d'activités ;

- Intensification des échanges avec le secteur industriel et les différents acteurs du secteur afin de promouvoir le développement d'exploitations responsables ;

- Instauration d'un dialogue entre l'État, la société civile et les opérateurs privés

- Le renforcement de capacités de nos partenaires locaux ;

- La conduite d'études susceptibles de servir d'outils d'aide à la décision ;

- La conduite de campagnes de plaidoyer et de lobbying afin d'influencer les politiques⁷.

La société civile, composée d'acteurs français et gabonais, se déploie à Mounana pour y mener une enquête environnementale. Elle met en lumière un environnement marqué par la radioactivité et à risque pour la population.

2. Un environnement radiologiquement marqué, présentant des risques sanitaires pour la population

D. Hennequin livre au grand public, en 2009, le film documentaire intitulé *Uranium, l'héritage empoisonné*⁸. Fruit de dix-huit mois de travail, il aborde la réalité sanitaire des travailleurs et de l'environnement au Gabon et au Niger. Sa première partie est consacrée à la situation à Mounana.

Afin d'établir la preuve de l'existence d'une radioactivité élevée causée par l'exploitation de l'uranium sur le site de Mounana, le journaliste-enquêteur, avant de se rendre sur le terrain, sollicite l'appui technique et scientifique de la CRIIRAD. Elle lui propose une stratégie d'échantillonnage et le forme à l'utilisation d'un compteur Geiger⁹. Guidé par des habitants de Mounana, il explore, muni d'un compteur Geiger, l'ancienne ville minière. Il y met au jour nombre

7. Brainforest, « Stratégie d'intervention », <http://www.brainforest-gabon.org/apropos/?id=6> (consulté le 21 janvier 2018).

8. Dominique Hennequin, *Uranium. L'héritage empoisonné*, film, 2009, 56 minutes.

9. CRIIRAD, Contamination radiologique relevée en 2009 sur l'ancien site minier uranifère de COMUF-AREVA à Mounana, Valence le 7 décembre 2009, p.3.

d'endroits fortement radioactifs, tant dans les lieux privés que publics. Par exemple, une mesure radiométrique effectuée au domicile d'un ancien maire de Mounana, en présence de ce dernier, révèle une radioactivité huit fois supérieure à la normale. Réagissant à cette découverte, le propriétaire déclare que «je réagis comme tout le monde qui peut savoir qu'il est en danger. Moi, je suis en danger. Et tout en sachant que je suis en danger, ma réaction, c'est laquelle? C'est peut-être quitter la maison maintenant»¹⁰. Clairement, l'enquête est désagréablement surpris de savoir qu'il vit dans une habitation radiologiquement marquée. La radioactivité élevée ainsi mise en évidence présente un danger.

Silencieuse, inodore et totalement invisible, la radioactivité hors norme à Mounana est détectée non seulement dans les lieux tels que le supermarché et le marché, mais également à l'ancien garage de la COMUF. La pollution radioactive est particulièrement significative dans la forêt environnante à la digue sur la Ngamabougou. La verdure de la forêt suggère un environnement sain. Pourtant, il n'en est rien : le sol contient des boues très radioactives. Selon les endroits, le niveau de radioactivité est 70, 80 et 90 fois supérieur à la normale¹¹. En 2007, le Centre National de Prévention et de Protection contre les Rayonnements Ionisants (CNPPRI) qui a en charge la surveillance du site de Mounana, interdit aux populations de fréquenter cette forêt¹². L'interdiction n'est toutefois pas respectée puisque «dans les marres avoisinantes, les femmes continuent de pratiquer des activités traditionnelles, notamment le trempage du manioc»¹³. Interrogées sur leur connaissance de la restriction de la zone, elles évoquent une absence d'information, malgré l'existence de panneaux signalant les zones infréquentables : «personne ne nous a dit que ce n'était pas bon de tremper le manioc ici [...]»¹⁴.

À l'issue de l'enquête de terrain, la CRIIRAD prend le relais. Dans son laboratoire, elle analyse les échantillons de terre rapportés du Gabon par D. Hennequin. Elle confirme, avec précisions, les mesures de terrain de D. Hennequin : les endroits qu'il a explorés sont fortement radioactifs. Le cas le plus grave est incontestablement la forêt au confluent des rivières Ngamabougou et Mitembe. Celle-ci est contaminée par les résidus d'extraction. Comme dans les autres lieux sont détectés, mais en quantité plus importante, des éléments radioactifs très toxiques. Par exemple, le thorium 230, l'une des substances les plus radiotoxiques par inhalation, y est présent à hauteur de 18 200 Becquerel par kilogramme (Bq/kg). Le plomb 210, l'un des éléments les plus radiotoxiques par ingestion est présent à hauteur de 11 600 Bq/kg¹⁵.

La preuve d'un environnement radiologiquement marqué va nourrir, en 2010, l'enquête de Brainforest. Dans un rapport

10. Dominique HENNEQUIN, *Uranium. L'héritage empoisonné*, film, 2009, 56 minutes.

11. *Ibidem*.

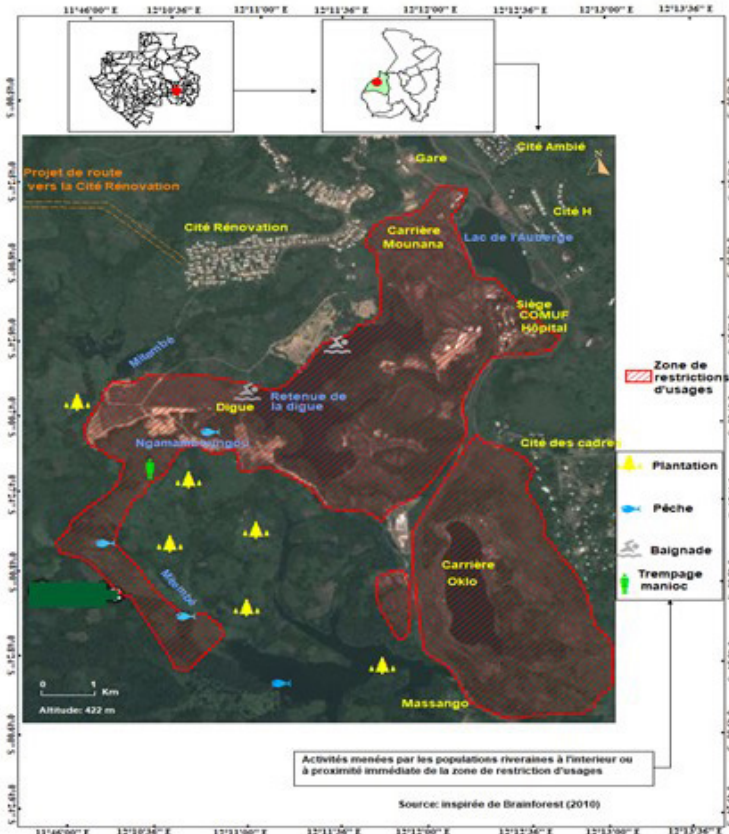
12. *Ibidem*.

13. *Ibidem*.

14. *Ibidem*.

15. *Ibidem*.

sur les impacts de l'exploitation minière sur les populations locales et l'environnement dans le Haut-Ogooué¹⁶, l'ONG consacre quinze pages à la situation à Mounana, sous le titre «Mounana, ancienne cité prospère aujourd'hui délaissée.» Faisant siens les résultats de l'enquête du tandem Hennequin/ CRIIRAD, Brainforest se focalise sur le risque que présente le site de Mounana pour la population. À partir d'une carte élaborée par ses soins, l'ONG met en lumière la promiscuité entre les anciens sites miniers et les activités de la population.



Promiscuité entre les anciens sites miniers et les activités de la population

Analysant elle-même cette carte, l'ONG note :

La carte montre la proximité entre les différents quartiers de Mounana et les zones présentant un risque. Ces zones correspondent aux anciennes carrières, au site de l'usine démantelée, et aux zones contaminées par le déversement des résidus de l'exploitation. La COMUF a ainsi mis en place ces zones de restriction d'usage (pêche, trempage du manioc, cueillette, baignade) pour prévenir la population. Les zones de restriction se trouvent à proximité immédiate des zones d'activité des populations locales comme les plantations et la pêche. Les restrictions d'usage ne sont donc pas respectées¹⁷.

La configuration urbaine de Mounana pendant l'exploitation, importe-t-il de le souligner, juxtapose installations industrielles et habitations. Pareille configuration est inspirée du modèle

16. BRAINFOREST, *Impacts de l'exploitation minière sur les populations locales et l'environnement dans le Haut Ogooué*, août 2010, 48 p.

17. *Idem*, p.15.

urbain développé dans les villes minières européennes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Fait pour des raisons évidentes de limitation de coûts de production, cet urbanisme minier a eu pour conséquence, pendant l'exploitation de l'uranium, une forte exposition de la population aux diverses formes de nuisances engendrées. Après l'exploitation de l'uranium, la population se trouve privée d'une bonne partie du territoire puisque nombre de zones sont marquées d'interdiction de fréquentation, attestant ainsi de l'existence d'un risque. Le confinement du territoire qui transparait après les travaux de réaménagement porte à croire que les travaux réalisés ne permettent pas une reconquête du territoire pour un usage à d'autres fins, mais il s'agit plutôt d'une reconquête pour l'esthétique.

En dépit de l'interdiction de fréquenter les anciens sites miniers et les sites abandonnés, la population, dont les multiples activités sont mitoyennes, voire comprises dans les anciennes zones minières, ignore cette obligation. Brainforest voit dans le non-respect des zones de restriction, la combinaison de deux facteurs : l'absence d'alternative pour exercer les activités et l'absence de prise de conscience des risques :

D'une part les populations sont confrontées au manque d'alternative pour exercer leurs activités. Si les femmes continuent à tremper le manioc là, c'est parce que leurs plantations se trouvent à proximité immédiate des zones de restriction et qu'il leur est difficile de faire plusieurs kilomètres pour trouver une autre rivière [...] L'autre facteur qui explique que les populations continuent leurs activités dans les zones de restriction réside dans l'incompréhension des populations qui n'ont pas conscience des risques potentiels. Ce manque de compréhension est en grande partie dû au manque d'information de la part de la COMUF et des pouvoirs publics concernant les impacts potentiels de l'uranium sur la santé et l'environnement. Les enfants se baignant ou pêchant à la digue, juste à côté des panneaux d'interdiction, illustrent ce problème¹⁸.

Manifestement, la signalisation des zones de restriction est inefficace pour conscientiser la population sur l'existence d'un risque sanitaire dans les zones réaménagées et celles abandonnées. En réalité, la pression économique dans une ville en quête d'une activité économique significative post-uranium conduit la population à ne pas respecter les indications de restriction. De ce fait, Brainforest suggère qu'«une sensibilisation permanente et un travail de médiation indépendante pourraient contribuer à une meilleure appréciation des restrictions d'usages et compréhension des impacts sanitaires et environnementaux de la radioactivité»¹⁹.

Conclusion

Début 2007, Areva, maison-mère de la COMUF, disait au sujet de Mounana qu'il s'agissait du «premier réaménagement en forêt équatoriale conforme aux

18. BRAINFOREST, *op.cit.*, p.15.

19. *Idem*, p.16.

standards internationaux. La qualité du réaménagement a été confirmée par quatre missions de l'AIEA [Agence internationale de l'énergie atomique] effectuées de 2001 à 2006 pour le compte du gouvernement gabonais²⁰. La confirmation de la bonne qualité du réaménagement n'est pas synonyme de «bonne santé de l'environnement». Les acteurs de la société civile française et gabonaise ont effectué des enquêtes environnementales sur le site de Mounana. Ces enquêtes sont sans doute militantes. Il s'agit toutefois d'un militantisme expert, car construit sur des preuves méthodiquement rassemblées. À travers une enquête empirique, doublée d'une analyse en laboratoire, la société civile met en lumière une ville radiologiquement marquée, montre la perméabilité des zones de restriction et soulève le problème de santé publique, eu égard à l'exposition de la population de Mounana à une radioactivité anormalement élevée.

Au total, la société civile montre que, la mine d'uranium a définitivement fermé, mais les dommages environnementaux demeurent à Mounana.

Sources

Source audiovisuelle

HENNEQUIN Dominique, Uranium. L'héritage empoisonné, film, 2009, 56 minutes.

Sources imprimées

BRAINFOREST, Impacts de l'exploitation minière sur les populations locales et l'environnement, 2010, Rapport d'enquête, 48 p.

CRIIRAD, La Criirad fête ses 20 ans, 2006, 2 p.

CRIIRAD, Contamination radiologique relevée en 2009 sur l'ancien site minier uranifère de COMUF-AREVA à Mounana, Valence le 7 décembre 2009, 13 p.

Libération du 12 mai 1986, p.1.

Sources numériques

BRAINFOREST, «Stratégie d'intervention», <http://www.brainforest-gabon.org/apropos/?id=6> (consulté le 21 janvier 2018).

CRIIRAD, «Moyens», www.criirad.org/association/moyens.html [consulté le 21 janvier 2018].

CRIIRAD, «Les conditions d'exploitation de l'uranium par les filiales d'Areva... et les normes ISO» www.mondialisation.ca/les-conditions-d-exploitation-de-l-uranium-par-les-filiales-d-areva-et-les-normes-iso/5476 (Consulté le 10 février 2018)

PERSPECTIVE MONDE. Outils des grandes tendances mondiales depuis 1945, <https://perspective.usherbrooke.ca/>

20. CRIIRAD, « Les conditions d'exploitation de l'uranium par les filiales d'AREVA... et les normes ISO » www.mondialisation.ca/les-conditions-d-exploitation-de-l-uranium-par-les-filiales-d-areva-et-les-normes-iso/5476 (Consulté le 10 février 2018).

ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?idictionnaire=1631
(Consulté le 2/07/2021).